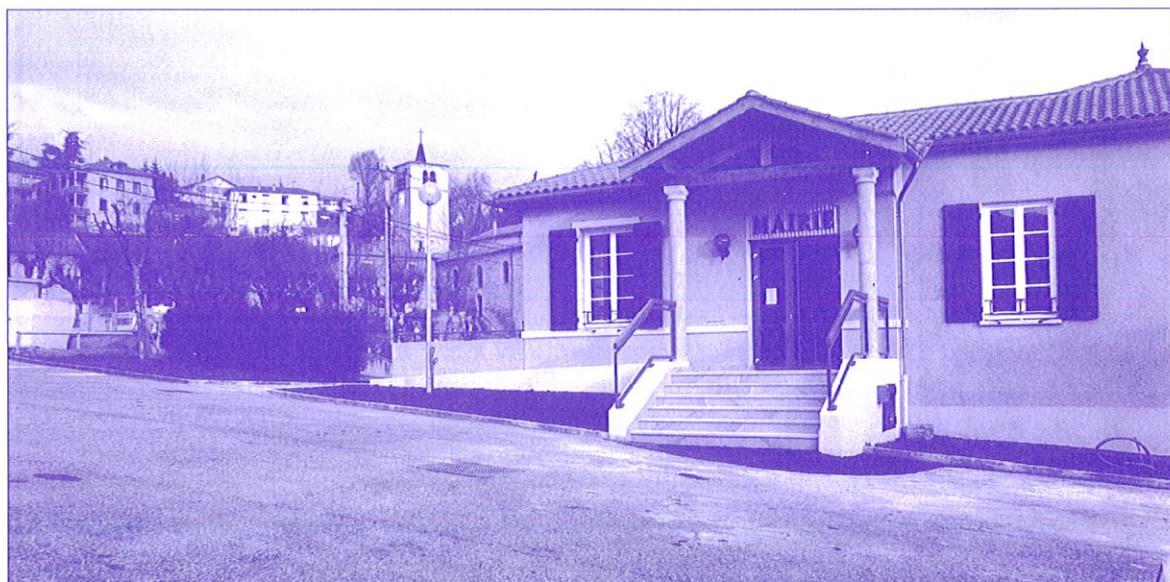


Pollionnay



Bulletin d'Informations
municipales et communales

MARS 1994 - N° 45

Sommaire

Le Mot du Maire	3
Les délibérations du Conseil municipal	4
Etat civil	5
Syndicats intercommunaux	6
Anciens combattants	7
Commission écoles	8
Commission environnement	10
Sapeurs pompiers	10
Médiathèque	11
Association familles	12
Sauvegarde des coteaux du Lyonnais	13
Maison de la rencontre	14
Ecole de musique	15
Bal des classes	15
Extraits de "36 000 communes"	16
Enquête	17
Réflexion de Paul Vial	18

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Dépôt légal : avril 1994

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les différents régimes qui se sont succédés à la tête de la Gaule, puis de la France, ont sans exception œuvré, avec plus ou moins de bonheur et de réussite, pour faire de notre pays une nation unie et harmonieuse et c'est à travers de nombreux regroupements de provinces, de villes, de contrées, etc., souvent accompagnés de quelques vicissitudes, qu'ils nous ont construit la France d'aujourd'hui. Mais, tous ses assemblages de particularités bien différentes ont amené un centralisme excessif qui nous étroit et à très souvent retardé le développement de tout ce qui n'était pas lié à la capitale.

Aussi, devant les nombreuses réclamations des provinciaux, la décentralisation s'est imposée mais peut-être trop rapidement en donnant trop de pouvoir à des petites collectivités. Aussi, pour remédier à certaines erreurs ou manque d'appréciation, nous sommes dans l'ère des regroupements :

- District, communauté de communes, communauté de villes, etc.

Nous avons l'Etat, la Région, le Département et ses cantons.

Les regroupements de communes ou de villes ne vont-ils pas créer des structures nouvelles avec des frais de fonctionnement importants. Il est normal de ne plus disperser les équipements comme ce fut le cas pour des équipements peu utilisés. Mais, ne recentralisons pas à nouveau, évitons le syndrome du balancier : défaire et refaire. C'est pourquoi l'aménagement du territoire doit devenir une de nos préoccupations prioritaires. Bien répartir commerce, artisanat, industrie, agriculture. Bien répartir les écoles, nos lieux de loisirs, nos lieux de sports. Bien répartir nos habitants, ne pas faire que des mégapoles pas agréables à vivre, ni pour y travailler. Laisser se développer à nouveau les provinces sans oublier que nous devons rester unis et solidaires.

Il nous faut un pouvoir fort mais sans excès et compréhensif. C'est cela l'aménagement du territoire. Que cela ne soit pas chose facile et aisée, c'est l'évidence même. Certes, des contraintes surgiront mais une discipline librement et intelligemment consentie amènera le développement harmonieux de notre nation et cela pour le bien de tous.

J'espère que les études de l'aménagement du territoire se feront d'une manière coordonnée, prospective, avec des idées pragmatiques et non philosophiques, préparées dans les bureaux mais réalisées sur le terrain, sans subir des pressions d'où qu'elles viennent. A ces conditions alors, l'aménagement sera réussi.

Le Maire,
Raymond DUCLOS.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 1993

- Subventions attribuées aux associations :
 - A.D.A.P.E.I. 1 400 F
 - A.S.C.P. - section football..... 3 500 F
 - section clique..... 1 350 F
 - section boules 900 F
 - section Maison Rencontre 600 F
 - Association des Familles 1 100 F
 - Club du Tilleul..... 600 F
 - Comité des Fêtes 4 600 F
 - Ecole de Musique 2 500 F
 - Sou des Ecoles Laïques 1 400 F
 - AS. Int. Service personnes âgées 2 000 F
 - Association les Mandrières 400 F
 - Maison des Jeunes de Pollionnay 2 000 F
 - Association personnel communal 15 000 F
 - Amis de la B.C.P. 900 F

A noter que la subvention exceptionnelle de 3 000 F au Comité des Fêtes correspond à un remboursement de frais, pour la municipalité, avancé par cette association.

A noter que la reconduction de la subvention exceptionnelle de 2 400 F à la Maison des Jeunes, pour les activités du mercredi après-midi, sera subordonnée au bon fonctionnement de celle-ci.

● Le Conseil municipal après information et débat, devra se prononcer ultérieurement sur le mode de répartition de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

● Madame le Receveur municipal a été chargée d'une étude de la situation financière de la commune, notamment concernant le projet de construction du groupe scolaire.

● La taxe imposée aux propriétaires de chiens errants est portée à 500 F.

● Les recettes de location de la Grande salle couvrent environ 45 % des frais de fonctionnement.

Tarifs applicables désormais :

- Associations : 850 F
- Particuliers : 1 950 F
- Entreprises (Pollionnay) : 2 700 F
- Non résidents : 3 450 F plus nettoyage : 1 250 F
- Location courte durée : 450 F (associations, particuliers ou entreprises de Pollionnay).

- Location courte durée : 850 F (extérieurs à la commune).

● Les communes de Grézieu, Marcy, Ste Consorce, St Genis et Pollionnay, envisagent la création d'un relais d'assistantes maternelles sur leur territoire.

● Monsieur le Maire adressera un courrier à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, suite au non remplacement de Mlle Fraysse à l'école maternelle, les après-midi.

● Des contacts sont pris avec les organismes prêteurs en vue de renégocier la dette de la commune.

● La participation communale pour les enfants scolarisés dans les écoles voisines sera de 2 100 F pour un élève de classe maternelle, et 1 050 F pour un élève de classe primaire.

Séance du 10 janvier 1994

● Le Conseil municipal désigne ses représentants à la commission de passation des marchés de maîtrise d'œuvre (en vue groupe scolaire) :

Monsieur le Maire, Messieurs Larue, Bliem, Pocachard ; (suppléants : Messieurs Deroux, Bouchard, Ravel, Jasserand).

Cette commission comprend en outre 4 architectes et des personnalités compétentes.

● Les indemnités de servitudes pour passage de l'assainissement à charge de la commune se montent à 5 465 F.

● Le 5 juin 1994, la commune verra passer le Championnat du lyonnais cycliste amateur.

● Les remblais du stade vont être aplanis pour permettre une utilisation du terrain par le club VTT.

● Le "Trésor de l'Eglise" étant conservé en un lieu trop humide, il faudra prévoir un endroit plus sain.

● On fixera des ancrages pour banderoles sur les bâtiments communaux.

● Suite à la décision gouvernementale en faveur des écoles, un dossier sécurité soutiendra notre projet de construction de groupe scolaire.

● Monsieur Ravel demande d'envisager un réaménagement de l'arrêt du bus de la Cozonière (sens Valency-Bourg), la descente y étant dangereuse.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES

Valentin DELORME 15.12.93

■ DÉCÈS

9 décès à la Maison de Retraite "Les Aurélias"
2 décès à la Clinique "Les Presles"
4 transcriptions acte de décès à la Maison "Jean Villard".

AVIS

■ Un centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) fonctionnera à S^e Consorce, pour les enfants de 2 à 6 ans et de 7 à 12 ans, du 6 au 29 juillet 1994. Prendre contact avec la Mairie de S^e Consorce.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1977, doivent venir se faire recenser à la mairie avant le 30 avril 1994.

Apporter une carte d'identité et le livret de famille des parents.

RECTIFICATIF AU BULLETIN DE JANVIER

Horaire des messes : le dimanche à 9 h 30.

L'assistante sociale du régime général de la Sécurité sociale, Mme CURTIL, et l'assistante sociale de la Mutualité sociale agricole, Mme DOUCET, n'assurent plus de permanence à Pollionnay.



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09



Etablissements médicalisés pour personnes sénielles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 48 15 33

LE PERSONNEL MEDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec « astreinte » 7 jours sur 7.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Projet d'extension d'un service d'hébergement temporaire pour personnes âgées MAPAD "LES EMERAUDES" Vaugneray

Le S.I.P.A.G. (Syndicat Intercommunal pour Personnes Agées des cantons de Vaugneray et Tassin) avait projeté la création d'un hébergement temporaire de 14 lits dans l'ancienne maison de maître de la propriété Jubin, par la réhabilitation de celle-ci, dès la réalisation de la MAPAD Les Emeraudes terminée.

Dans le dernier trimestre 1993, une commission des travaux animée par Monsieur Deroux, Président de l'A.I.P.A., était créée et la réhabilitation de la future maison d'accueil commençait courant décembre. La livraison est annoncée pour fin juillet 1994.

Le nouveau service, s'inscrivant dans le cadre des actions de maintien à domicile, aura pour vocation d'accueillir des personnes âgées valides et autonomes visant les objectifs suivants :

- permettre à des personnes âgées de passer le cap difficile de l'hiver sans soucis de chauffage, d'eau, d'électricité, de ravitaillement ;
- permettre également de passer le cap de l'été pendant le congé du support du maintien à domicile que sont les parents, les voisins, les commerces, etc. ;
- permettre aux familles qui font l'effort de garder chez eux les personnes âgées de "souffler un peu" à intervalles réguliers ;
- permettre aux personnes âgées vivant à leur domicile de découvrir occasionnellement la Maison de Retraite et d'y entrer éventuellement à temps, la réflexion "si j'avais su, j'y serais venu plus tôt", revenant souvent chez nos personnes âgées ;

- éviter aussi une admission définitive prématurée de peur de ne pas retrouver de place pour l'hiver ou l'été prochain, compte tenu des délais parfois longs et aléatoires d'attente.

D'autre part, cette réalisation répond à un besoin évident sur l'agglomération lyonnaise, ce type d'accueil sur les cantons de Vaugneray et Tassin n'étant proposé que par "Charmanon" à Grézieu-la-Varenne.

Les accueils se feront sur deux périodes :

- l'hiver (période blanche),
- l'été (période verte).

Les repas seront assurés par la MAPAD "Les Emeraudes".

Le coût de l'opération se chiffre ainsi :

• Travaux	3 500 000 F HT
• Equipement (matériel, mobilier)	350 000 F HT
	<hr/>
	3 850 000 F HT

Plan de financement :

• Subvention Conseil Général	1 000 000 F
• Apport SIPAG	1 000 000 F
• Subventions caisses de retraite	800 000 F
• Emprunt.....	850 000 F
• Subvention SIVOM	200 000 F
	<hr/>
	3 850 000 F

On peut estimer le prix de journée à environ 250 F. Les demandes d'admission peuvent être enregistrées dès à présent, auprès des "Emeraudes", Tél. 78.45.90.00 (Madame J. Pognant).

Le Bureau A.I.P.A.



REFLETS DE LA VIE LOCALE



ANCIENS COMBATTANTS

de Pollionnay - Sainte-Consorce
Marcy l'Etoile

L'Assemblée générale s'est tenue le 15 janvier 1994 en présence d'une nombreuse assistance.

Les différents rapports d'activités, moral et financier, présentés par Etienne Brochet et Roger Deroux, ont été adoptés à l'unanimité. N'ayant pas reçu de nouvelles candidatures, le Conseil d'administration a été renouvelé dans son intégralité. Ce dernier, dans la foulée, élit les membres du bureau comme suit :

- Président : Roger Deroux.
- Vice-Président : Gabriel Jeunet.
- Secrétaire : Etienne Brochet - Adjoint : André Barou.
- Trésorier : Roger Deroux - Adjoint : Maurice Leynaud.
- Porte drapeau : Hervé de Rouville.

Puis vint la projection d'une cassette vidéo de Marielle et Gilbert Larriaga, film retraçant l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943, avec les témoignages de Raymond Aubrac, Daniel Cordier, Christian Pineau et le Docteur Frédéric Dugoujon. Cette cassette très appréciée, a été prêtée à Monsieur Cavassa, Directeur de l'école de Pollionnay, à l'usage des enfants scolarisés, pour être destinée ensuite à la médiathèque de Pollionnay.

Un pot de l'amitié clôturait cette Assemblée générale dans la bonne humeur, en présence, il faut le souligner, de Monsieur le Maire de Pollionnay.

A VOS CALENDRIERS :

- Réunion du bureau :
10 heures, Salle des Associations.
- Jeudi 7 avril.
- Jeudi 7 juillet.
- Jeudi 6 octobre.
- Voyage le Tarn - En Causse Noir :
Du 31 mai au 3 juin.
Places disponibles. Prix par personne : 1 975 F.
Inscription au plus tôt auprès de Roger Deroux.
- Cérémonie du 8 mai et repas annuel :
(circulaire en préparation).
- Voyage annuel du jeudi 15 septembre :
Abbaye d'Hautecombe.

LE CINQUANTENAIRE DES DÉBARQUEMENTS ET DE LA LIBÉRATION

1943, mais surtout 1944 et 1945 furent riches d'événements qui font, chaque année, l'objet d'une cérémonie du souvenir. Leur cinquantième anniversaire sera l'occasion de manifestations d'une ampleur particulière. La coordination des cérémonies de commémoration a été confiée à la Mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération.

La Mission du cinquantenaire (*) a pour tâche d'encourager et de coordonner les initiatives publiques et privées, nationales et internationales, destinées à rendre hommage aux combattants qui ont œuvré pour libérer la France. La Mission est placée auprès du Premier ministre et présidée par le ministre des Anciens combattants.

Les commémorations ont une double finalité :

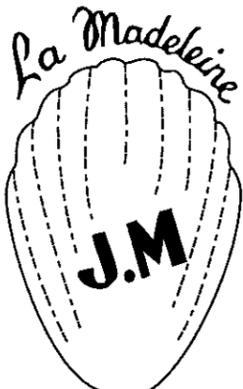
- célébrer les faits d'armes et les sacrifices de ceux qui ont contribué à la libération de la France,
- instruire les jeunes générations sur cette période difficile de notre histoire en les appelant à la vigilance à l'égard des comportements ou des idéologies qui ont causé tant de crimes.

En 1993, ont déjà eu lieu les commémorations de l'arrestation de Jean Moulin et de la libération de la Corse. De nouvelles manifestations, internationales, nationales ou locales, seront organisées en fonction des propositions des comités départementaux et régionaux, constitués par les représentants des associations d'anciens combattants et des élus. Elles bénéficieront, pour la plupart, de l'aide technique et financière de la Mission.

• Le 6 juin 1994

Les cérémonies de commémoration du débarquement en Normandie seront organisées directement par la Mission et se dérouleront en présence de huit souverains ou chefs d'Etat étrangers. Sont prévues :

- une manifestation internationale à Omaha-Beach, à laquelle participeront la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Norvège et la Pologne,



Fournisseurs en collectivités
BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES « PUR BEURRE »
Madeleines - Brioches - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. E^{ts} MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. : 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

REFLETS DE LA VIE LOCALE

- quatre manifestations avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la Pologne,
- d'autres manifestations de caractère national qui se dérouleront sur les côtes de la Manche et du Calvados.

Cette journée attirera en Basse-Normandie plusieurs dizaines de milliers d'anciens combattants français et alliés. Ils seront accueillis sur de nombreux sites différents, ce qui permettra d'associer aux cérémonies le plus grand nombre de visiteurs.

• Le calendrier des principales autres manifestations

- 10 juin 1994 : massacre d'Oradour-sur-Glane
- Juillet 1994 : combats du Vercors
- Août 1994 : libération de la Provence
- 25 août 1994 : libération de Paris
- 23 novembre 1994 : libération de Strasbourg
- Hiver 1994-1995 : bataille des Vosges et libération de Colmar
- 8 mai 1995 : armistice et fin de la guerre en Europe

(*) Mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération.
Hôtel national des Invalides 75700 Paris.
Tél. 16 (1) 45 51 39 45.

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

COMMISSION ECOLES

A PROPOS DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

Les efforts des municipalités successives, en faveur de leur école publique, garderie, restaurant scolaire, CATE, organisation de la semaine..., ont permis de conforter les effectifs de l'école :

- rentrée 88 : 60 élèves,
 - rentrée 93 : 102 élèves,
- avec ouverture de la quatrième classe à la rentrée 93.

Parallèlement, Monsieur le Maire et son Conseil municipal ont programmé la construction d'une nouvelle école, pour remplacer les locaux anciens et éclatés actuels, répondant aux besoins et aux vœux des parents, des enfants, des enseignants.

Voici quelques repères :

1. Terrain choisi pour l'implantation mis en réserve au dernier POS.
2. **Janvier 93** : la Commission Ecole s'élargit pour travailler sur le projet :

Elus :

- M. Duclos Maire
- M. Bliem Adjoint au maire Chargé des écoles
- Mme Rivoire Conseillère municipale
- M. Ravel Conseiller municipal
- M. Jasserand Conseiller municipal

Invités :

- M. Cavassa Directeur Ecole publique de Pollionnay
- Mlle Micolon Institutrice
- M. Beaumont Instituteur
- M. Mugnier Président du Sou des écoles
- Mme Brottet Parent d'élèves
- Mme Bezault Parent d'élèves
- Mme Dollet Parent d'élèves
- M. Lardellier Parent d'élèves

3. **Tout au long de 1993** : rédaction d'un dossier d'opportunité de construction du groupe scolaire, prenant en compte les effectifs de l'école et leur évolution en fonction de la population locale présente et à venir. Dossier présenté et approuvé au Conseil municipal.

Mise au point d'un questionnaire enquête utilisé lors de visites des écoles de communes voisines courant octobre : Dracé, Ste Consoce, St Symphorien-sur-Coise, St Laurent-d'Agny, Lissieu. Les membres de la commission se sont bien entendu partagé la tâche.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

4. Ces visites ont conduit, après discussions, à :

- la mise au point d'un rapport de visites et de conclusions pertinentes ;
- la rédaction d'un cahier d'expression des besoins, sorte de cahier des charges à communiquer à l'architecte qui sera choisi ;
- et d'un dossier "Hygiène et Sécurité", faisant le point des locaux existant, qui sera joint à l'enquête commandée par les services préfectoraux ;
- un projet pédagogique de l'équipe d'enseignants exprimant leurs vœux relatifs à la construction et surtout à l'organisation de l'enseignement et de la vie scolaire.

5. Une Commission officielle d'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre se crée en janvier 94.

Elle est composée de :

- M. Duclos Maire
- M. Larue Adjoint
- M. Bliem Adjoint
- M. Pocachard Conseiller
- M. Herz Architecte
- M. Mayne Architecte
- M. Meunier Architecte
- M. Roche Architecte
- Mme Martinez Inspectrice de l'Education nationale
- M. Cavassa Directeur de l'école de Pollionnay
- Mme Hervella Percepteur
- Mme Gerrer Médecin PMI
- Mlle Guibal De la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

6. **Le 25 janvier 94**, a eu lieu l'ouverture du dossier de candidatures des cabinets d'architectes.

Sont retenus : Messieurs Sériziat, Sciortino, Duda-Lapernon, Avanzani-Bonnefond-Doc.

7. **Les 12, 16 et 19 février 94**, les membres de la commission d'attribution visitent les réalisations scolaires des cabinets d'architectes retenus.

8. **Le 2 mars 94**, après débat, la Commission se prononce en faveur de Monsieur Sciortino, devançant Messieurs Sériziat, Avanzani-Duc et Duda-Lapernon.

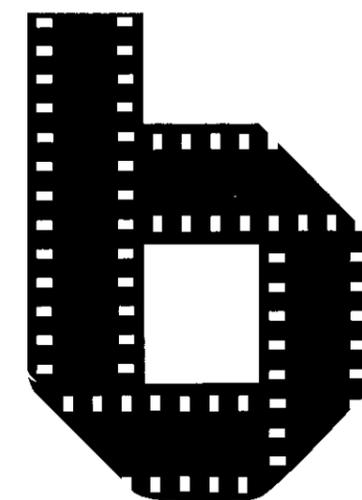
Cette proposition sera présentée au Conseil municipal pour délibération.

Lorsque le choix de l'architecte sera arrêté, celui-ci aura pour tâche première, la réalisation d'un A.P.S. (avant projet sommaire), nécessaire à l'acquisition du terrain.

9. **Une réunion d'information des parents d'élèves** sera organisée par la Commission municipale des écoles, le mardi 14 juin à 20 h 30, Salle des associations.

J. Bliem.

jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 Craponne

L.M. MAÇONNERIE

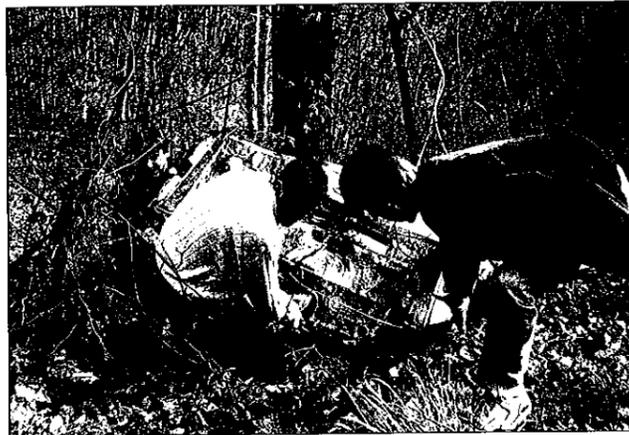
Tél. : 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMMISSION ENVIRONNEMENT



Samedi 17 avril 1993, une soixantaine de bénévoles ramassaient 50 m³, soit environ 10 tonnes, de déchets divers, abandonnés le long des routes de la commune.

Après ce succès très encourageant – merci encore au SIVOM pour son concours – les membres de la commission ont décidé de reconduire cette année l'opération "chemins propres". Celle-ci aura lieu le samedi 23 avril 1994, en clôture de la 2^{ème} Semaine de l'environnement. L'action sera concentrée sur des chemins forestiers et quelques "points noirs" fort désagréables. La réussite du nettoyage dépend bien sûr du nombre de volontaires participants : amoureux de la nature, des chemins, de la forêt, des ruisseaux..., vous qui appréciez l'escapade en campagne, vous pour qui "environnement" n'est pas seulement un slogan pratique mais creux..., enfin vous tous qui aimez Pollionnay... **venez nombreux, très nombreux dès 8 heures, place des platanes, samedi 23 avril**, pour que, avec l'aide du SIVOM, cette journée soit un grand succès.

La Commission invite aussi les habitants de Pollionnay à utiliser spécialement la déchetterie de Vaugneray, pendant la "Semaine de l'environnement", dont voici le programme :

- Mardi 19 avril : école publique : visite déchetterie.
- Mercredi 20 avril : parents, enfants : on réalise...
- Jeudi 21 avril : école publique : visite travaux collecteur égout.

- Vendredi 22 avril : soirée Médiathèque, 20 h 30, "Le Rhône", Salle municipale.
- Samedi 23 avril : - opération nettoyage de 8 h à 13 h. - pique-nique collectif.

En clôture de la semaine, samedi après-midi, Monsieur le Maire posera symboliquement le premier panneau de sauvegarde, sur un site nettoyé.

Samedi 23 avril 1994 - 8 heures - Place des Platanes.

Merci.

J. Bliem.

SAPEURS POMPIERS

● Recrutement de personnel

Jeunes gens, jeunes filles, vous voulez participer à une bonne action, devenez sapeur pompier volontaire.

Pour cela il faut :

- avoir 16 ans minimum,
- prendre contact avec le corps des sapeurs pompiers de sa commune,
- être en bonne santé (visite médicale obligatoire),
- signer un engagement renouvelable tous les cinq ans.

A ce stade, on n'est pas pour autant prêt à participer à la prochaine intervention, une formation est d'abord nécessaire. Elle est actuellement d'une durée variable suivant les corps, mais nécessite en moyenne une quarantaine d'heures de cours répartis sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Il s'agit là d'une formation de base qui donne les moyens d'utiliser correctement le matériel.

Des stages de spécialisation, de perfectionnement et de maintien à niveau sont ensuite proposés, notamment le secourisme.

Si cela vous intéresse, prendre contact avec le chef de corps, l'adjudant Yannick Biret, tél. 78 48 10 01.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

QUELQUES CHIFFRES...

Surface disponible

Inscrits

Documents prêtés

Budget municipal

Permanences hebdomadaires

	1989	1990	1991	1992	1993
Surface disponible	25 m ²	25 m ²	100 m ²	100 m ²	100 m ²
Inscrits	165	189	212	251	262
Documents prêtés	6 500	7 000	9 500	13 000	13 000
Budget municipal	6 500	7 000	9 500	13 000	13 000
Permanences hebdomadaires	6 h 30	7 h	8 h 30	8 h 30	8 h 30

DOCUMENTS DISPONIBLES A LA MEDIATHEQUE

BIBLIOTHEQUE :
3 000 MMP / 1 800 BDP

DISCOTHEQUE :
100 MMP / 300 BDP

VIDEOTHEQUE :
5 MMP / 80 BDP

MMP : Médiathèque Municipale de Pollionnay – BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

L'Assemblée Générale des lecteurs a eu lieu le 11 février 1994.

La Médiathèque enregistre le soutien de la municipalité, qui a la volonté de faire vivre ce service public au cœur du village, espace de vie et de culture, avec la participation attentive des professionnels de la Bibliothèque Départementale de Prêts, et le travail important fourni par l'équipe d'animation.

Dans le cadre de la Semaine de l'Environnement à Pollionnay, nous vous proposons un film "Le Rhône", réalisé par Alain Jaubert, réalisateur d'Art, commenté par Jacques Bethemont, géographe-hydrologue, professeur à l'Université de St Etienne et spécialiste des grands fleuves.

Ce film sera donné le vendredi 22 avril à 20 h 30, Salle polyvalente.

Et pour commencer le printemps en tendresse, écoutons Marie-Aude Murail, écrivain pour enfant, dans son livre "Continue la lecture, on n'aime pas la récréation".

(A la Médiathèque).

"C'est dans le giron maternel que se fera la première rencontre entre le livre et l'enfant. L'image qu'on montre du doigt, les mots qui vibrent peau contre peau,

l'histoire entrecoupée de gazouillis et de bisous... Ce corps à corps deviendra un jour, pour l'enfant victorieux, un tête à tête avec son livre imprégné de saveur maternelle comme le doudou d'autrefois.

S.B.

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 78 59 22 64

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ASSOCIATION DES FAMILLES

Suite à notre réunion du 25 février 94, nous vous présentons la constitution de notre nouveau bureau :

- Présidente : Mme Tissier Solange
- Vice-Présidente : Mme Picotin Danièle
- Secrétaire : Mme Poccachard Agnès
- Secrétaire adjointe : Mme Monnier Yolande
- Trésorière : Mme Badoil Nicole
- Trésorière adjointe : Mme Janin-Thivos Mireille

Un rappel pour ceux qui ne connaissent pas ce mouvement.

L'Association des Familles est ouverte à tous. Elle représente les familles auprès des organismes officiels et défend leurs droits.

Plus nous serons, plus nous serons entendus.

N'hésitez pas à nous renseigner, pour que la famille garde sa place au sein de notre société.

La carte permet de participer aux activités. Elle permet de déposer et d'acheter à la Bourse aux vêtements, ainsi qu'aux bourses du département.

Voici nos prévisions d'activités pour cette année :

- Bourse aux vêtements :
Salle des Fêtes de Grézieu-la-Varenne
- Dépôt : lundi 28 mars de 10 h à 18 h.
- Vente : mardi 29 mars de 10 h à 20 h.
mercredi 30 mars de 11 h à 17 h.
- Retrait des vêtements invendus : vendredi 1^{er} avril de 13 h 45 à 18 h 30.
- Nous vous rappelons que l'activité Gym est mise en place pour l'année et que, si vous le souhaitez, vous pouvez y participer en cours d'année.
Tél. 78 48 10 32.
- Lundi : 10 h 30 à 11 h 30 - 18 h 45 à 19 h 45
19 h 45 à 20 h 45 pour les adultes.
- Lundi : 17 h 30 à 18 h 30
et mercredi 17 h 45 à 18 h 45 pour les enfants.
- Nos cours de rock fonctionnent très bien, ceux-ci devraient être reconduits pour l'année suivante.

- Si des personnes désirent prendre des cours de couture, pourraient-elles nous le faire savoir afin d'organiser un cours à la rentrée (en fonction du nombre de personnes).
- Beaucoup de familles nous demandent si nous organisons une collecte pour le ramassage des journaux. Nous préférons vous conseiller de les porter à la déchetterie, car ce ramassage ne nous est plus possible (plus de lieu de stockage ; de plus, beaucoup de manutention pour un gain pratiquement inexistant).
- Nous vous invitons à notre après-midi gym, le samedi 28 mai, Salle municipale, occasion à toutes les mamans, grand-mamans et même arrières grand-mamans de se retrouver pour cette journée de la famille.
- Notre prochain rendez-vous est notre repas spectacle. Il se déroulera le dimanche 10 avril, Salle polyvalente à 12 h. Le programme animation sera clown et café-théâtre, un divertissement agréable nous l'espérons. Pour les réservations et tous renseignements : Tél. : 78 48 16 25.

*Seul on ne peut rien,
ensemble on peut beaucoup !*



électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. : 78 45 81 20

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. : 78 35 24 15

REFLETS DE LA VIE LOCALE



SAUVEGARDE
DES COTEAUX
DU LYONNAIS

Depuis l'été 93, la S.C.L. mobilise à nouveau toute son énergie : en effet, comme elle le redoutait et comme elle l'a si souvent dénoncé, les élus du Conseil Général ont fait resurgir l'ambitieux projet de voirie dans l'ouest lyonnais. Aujourd'hui, l'ambiguïté sur la nature du projet est levée, la demande est claire, je dirai même très claire. Ce projet consiste à relier par une autoroute (A45) Saint-Etienne à Lyon et de relier les autoroutes A6 et A7 en passant dans les coteaux du lyonnais. La voie projetée pour relier A6 à A7 a pour but de dévier le trafic national et international. Il faut se rappeler que le premier projet consistait à la réalisation d'une voie pour une desserte locale ! Monsieur M. Mercier n'hésitait pas à le confirmer et déclarait solennellement : "jamais un contournement passera dans l'ouest lyonnais". Le Conseil général demande à l'Etat d'inscrire au XI^e plan d'état région la réalisation du grand contournement ouest de l'agglomération lyonnaise. Pour les doutes ou les incertitudes qui pourraient subsister dans l'esprit de certains élus ou habitants de notre région, nous pouvons affirmer que le contournement ouest est une réalité qui se réalisera prochainement. Les documents officiels en notre possession et les dires des politiciens le prouvent.

1 - Extrait du courrier de Monsieur M. Mercier (Réf. GB/JLG/94.01.19) envoyé au maire de la Tour-de-Salvagny.

"Le Conseil Général, lors de sa séance du 20/09/93, a pris position en faveur d'un grand contournement ouest autoroutier à péage à réaliser prioritairement par l'Etat et assurant les fonctions de transit entre les futures autoroutes A89 (Lyon - Balbigny) et l'A45 (Lyon - St Etienne)".

2 - Le Préfet Monsieur Paul Bernard confirme ces dires dans un courrier envoyé le 08/02/94 à Monsieur Chaine, maire de la Tour-de-Salvagny.

3 - Monsieur M. Noir, maire de Lyon et président de la COURLY, écrit le 4 février 94 à Monsieur Chaine :

"C'est ainsi qu'il a été demandé à l'Etat de prévoir le grand contournement de l'agglomération à l'ouest, et c'est sur ces bases que le Conseil Général et la Communauté urbaine ont délibéré, rendant caduque les précédents tracés".

4- Monsieur Balladur, devant l'assemblée régionale à Charbonnières, déclare (Réf. FR3 du 04/03/94) :

"Les enjeux de développement de la région sont des enjeux européens compte tenu de la position géographique de Rhône-Alpes, confluent de deux grands itinéraires Sud Nord reliant la Méditerranée à la mer du nord. Notre région, mesdames et messieurs, est ainsi le carrefour entre l'ouest et l'est. Le réseau autoroutier est important quoiqu'on dise. Pour tirer partie de cette situation exceptionnelle, il faudra poursuivre l'effort entrepris et réaliser les maillons manquants : contournement ouest de Lyon et grand contournement par l'est. Il s'agit d'une portée nationale, comme ce qui m'a conduit à allouer un complément de 300 millions de francs à ce titre pour la région."

A ce jour, aucun maire des cantons de Vaugneray et de Mornant n'a été consulté et il est urgent que les élus prennent conscience qu'ils ne seront pas conviés à décider si un tel projet autoroutier les intéressent. (Le Conseil Général ne leur a jamais demandé leur avis !!). La concertation aura lieu pour définir la nature du tracé, mais il sera alors trop tard pour notre région et leurs habitants de dire NON à une voie routière de grande importance qui va défigurer les Coteaux du Lyonnais. Aujourd'hui, des maires se sont révoltés sur cet état de fait et ont pris une position courageuse en s'opposant totalement à ce projet par délibération du Conseil municipal. Si tous les maires concernés s'opposent fermement aux décisions prises à leur insu pour des projets qui n'ont aucune utilité, il est alors fort probable que nous puissions encore vivre dans une région agricole, verdoyante et admirable. Rappelons que sur la commune de Pollionnay, plus de 900 personnes avaient manifesté par pétition leur mécontentement à propos de ce contournement ouest qui, je le rappelle, était à l'époque une soi-disant petite départementale à desserte locale.

Il serait dommage que l'avenir décide du bien fondé de cette voie, je préférerais que la décision soit collégiale et réfléchie, l'importance du projet le mérite.

*Le Président de la SCL Comité de Pollionnay
Monsieur A. TROÏLI
SCL Association loi 1901 Le Pipora - Pollionnay*



REFLETS DE LA VIE LOCALE

MAISON DE LA RENCONTRE

Que se passe-t-il
à la maison de la rencontre

COUP DE CŒUR POUR MACHA ! OPERATION REUSSIE ...

(Voir bulletin municipal n° 44 de janvier 1994)

La Maison de la Rencontre s'était portée solidaire de cette initiative généreuse émanant de jeunes lycéens et avait décidé de les soutenir dans leur action.

Une exposition d'objets reflétant la vie quotidienne en Russie, de photos, appelait à la générosité de tous durant les mois de décembre et janvier. Par ailleurs, la Maison de la Rencontre avait décidé de répondre à ce coup de cœur en offrant le boni de son activité "dimanche-café", du 1^{er} octobre 93 au 31 janvier 94.

Les habitués des dimanches matins ont été particulièrement généreux pour la circonstance, si bien que le fruit des collectes a permis de remettre la somme de 1 400 F à l'Association Bellevue Solidarité, Opération Macha.

Grâce à leur combativité, ces jeunes lycéens ont tenu leur pari.

Macha a été opérée le 11 janvier. Après quelques problèmes de convalescence, elle est actuellement en rééducation à Hauteville, et doit rejoindre Kostroma, sa ville natale, très prochainement.

Opération Macha ! Opération réussie ! Macha et sa maman envoient à tous un chaleureux merci.

Pour les cœurs généreux, qui parle de frontières ?

Comme il est toujours plus agréable et motivant de sortir en groupe amical, plutôt qu'en solitaire, la Maison de la Rencontre vous propose :

- Une sortie "Métro-Musée" le samedi 16 avril, avec la visite du musée des Beaux-Arts à Lyon, après sa rénovation.

Rendez-vous place de Marcy-l'Etoile à 13 heures. Départ à 13 h 15 par le bus 98.

Retour par le même chemin vers 18 h 15.

- Dans la série "Revoir ou découvrir", une sortie détente, le dimanche 15 mai.

Au programme : visite du musée des Arts et de l'Industrie de S' Etienne, où l'on peut admirer une splendide collection d'armes anciennes, chefs-d'œuvre de ciselure et de damasquinage, une collection de cycles, les métiers de la rubanerie...

Déjeuner à l'auberge et retour par les Monts-du-Lyonnais avec étapes au col du Gachet, sur le site de Valfleury et au village de Riverie.

Départ de Pollionnay à 9 heures précises, en voitures particulières.

Retour à Pollionnay vers 19 heures.

Inscriptions obligatoires avant le 8 mai, dernier délai, soit aux "dimanches-café", soit au 78.48.13.75 ou au 78.48.10.89.

ASSEMBLEE GENERALE et formation du bureau

Suite à l'assemblée générale du 16 janvier, la Maison de la Rencontre s'est réunie le 12 mars pour former l'équipe animatrice qui est reconduite dans son intégralité, à savoir :

- Jean-Paul Marignier à la présidence,
- Arlette Marignier et Mireille Janin-Thivos sont responsables des finances,
- Andrée Roux et Josette Chavand assurent le secrétariat,
- Mireille Doin, Jeannine Deroux, Charlotte Hardaloupas, Franceline Burgel et Marc Roux apportent leurs compétences et leurs disponibilités.

L'équipe chargée du pré-inventaire reste inchangée : J. Chavand, A. et M. Roux.

Elle commencera prochainement son travail sur l'habitat ancien. Elle doit pour cela rencontrer les Pollionnois qui accepteront de conter l'histoire de leur maison. Elle les remercie par avance de leur coopération.

*L'équipe animatrice de la
Maison de la Rencontre.*

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ECOLE DE MUSIQUE



12 FEVRIER 1994

Un décor coloré, des costumes orientaux chatoyants,
le ton était donné pour la

FETE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Parents, grands-parents, amis, tous étaient au rendez-vous pour venir encourager, applaudir, écouter les élèves, petits et grands, et constater les progrès accomplis tout au long de l'année. (notamment morceaux de piano à 4 mains).

Tous les chants et morceaux choisis entraînaient les spectateurs au pays du soleil.

Marie-Céline nous a charmés en interprétant de sa voix chaude "Le rêve bleu" (extrait du film d'Alladin), en duo avec Varoug.

Noëlle, la danseuse orientale, aura sûrement fait rêver plus d'une personne dans la salle.

Sur l'air de "Prince Ali", tous les participants se retrouvaient sur scène pour le final, sous les applaudissements nourris du public.

Un grand merci à Isabelle pour la mise en scène et la direction musicale, merci aux parents pour les décors et les costumes (sans oublier les gâteaux).

Une soirée films, photos de ce spectacle est prévue
le vendredi 8 Avril à 20 h 30
à la Salle des Associations.
Tout le monde est cordialement invité.



BAL DES CLASSES EN 4 du 19 février 1994



"Les 4" remercient tous "Les Jeunes" qui sont venus nombreux déguster les bugnes et danser à la soirée carnaval offerte gracieusement par les classes et animée par le groupe "AMBI'ANSE".

Sur le thème NOIR et BLANC, nous avons pu voir quelques déguisements originaux. Nous avons aussi rencontré les VAMPS très dynamiques, mais muettes.

Pour clore cette année de fête, "Les 4" vous invitent le **17 avril 1994** à la transmission du drapeau des classes, Salle polyvalente municipale ou vous sera offert un vin d'honneur, suivi du banquet des classes.

Les billets de participation au **repas-dansant** seront en vente au Point-presse chez Mme BADOIL, à partir du 26 mars. VENEZ NOMBREUX !

"Les 4"

CARRIERES POCCACHARD SARL
PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 78 48 13 14

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

EXTRAITS DE "36 000 COMMUNES"

N° SPÉCIAL - OCTOBRE 93

DGF

Dispositif laissant apparaître la condition inférieure des ruraux et leur évidente frugalité.

L'habitant d'une commune de moins de 500 habitants y pèse 2,5 fois moins que celui d'une commune de plus de 200 000. Faute de supprimer cette injustice (ce qui coûterait 3 milliards au budget de l'Etat et 3,25 % de la DGF totale), on la rendra invisible en gelant la DGF au niveau de 1993, consacrant ainsi l'injustice sans perspective d'évolution.

"La solidarisation financière étant l'une des bases de l'équilibre du territoire, nous ne pouvons plus accepter que la DGF par habitant soit 2 fois et demie plus forte dans les zones urbaines que dans certaines zones rurales défavorisées".

P. Ollier (groupe RPR) - Débat d'orientation sur le développement rural - Chambre des députés 01/06/93.

ECOLE (RURALE)

Terminus des circuits de bus scolaires quand ils existent ; autrement, logement vacant.

"La présence de l'Ecole dans les zones à faible peuplement est un facteur de démocratisation et contribue à l'égalité des chances des jeunes. Sans école, pas de réelle égalité du droit à l'Education.

L'Ecole en milieu rural doit contribuer à innover, diversifier ses missions et devenir un véritable pôle culturel.

Aux règles habituelles d'attribution des moyens en postes d'enseignants doivent se substituer des modes de calcul prenant en compte ces nouvelles missions.

Les enseignants doivent être formés et leur formation professionnelle doit prendre en compte cette dimension d'agent de développement local".

Communiqué commun FNMR/SNI-PEGC - 28 mars 1990.

"Non seulement les établissements d'enseignement doivent être de véritables centres de ressources, mais encore nous devons favoriser leur ouverture vers l'extérieur et l'instauration de passerelles entre eux et toutes les institutions culturelles".

J. Puech, ministre de l'Agriculture et de la Pêche - Débat d'orientation sur le développement rural - Chambre des députés 01/06/93.

ILE-DE-FRANCE

Lieu qui concentre l'essentiel du pouvoir, de la richesse et des instruments de développement

Pendant longtemps, seule l'Ile-de-France et sa capitale ont été considérées comme susceptibles de faire rentrer la France dans le club des mégapoles européennes, de concurrencer la "banane bleue". Paris et le désert français... particularité française, aucun débat sur l'aménagement du territoire dans notre pays ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la place de l'Ile-de-France et de Paris.

"Les délocalisations d'emploi de la province vers l'Ile-de-France, bien rarement évoquées, ont atteint une ampleur considérable ; les délocalisations dans le sens Paris-province, qui suscitent parfois, elles, de vives réactions, ne représentent qu'une infime proportion de ce mouvement continu et de grande ampleur que nous avons connu en sens inverse".

D. Hoeffel, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire et aux Collectivités Locales - Débat d'orientation sur l'aménagement du territoire - Sénat 18/05/93.

TOURISME

En attendre encore plus

"Le seul espace touristique capable d'admettre sans préjudice un décuplement de clientèle est l'espace rural".

A Ramus - Espace rural, espace touristique.

Le prochain bulletin paraissant fin juin 1994, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie avant le 12 juin 1994

Merci

TOUT LE LINGE DE MAISON BLANCHISSERIE

Hôtels - Usines
Restaurants - Cliniques

TRAVAIL SOIGNE

LIVRAISON RAPIDE
par tournées régulières
fréquentes

DOCUMENTATION
OU RENSEIGNEMENTS
PAR TELEPHONE

SARL MORETTON

69290 POLLIONNAY - Tél. : 78 48 13 03

Si votre publicité s'était trouvée ici

ELLE AURAIT ETE VUE

ENQUETE

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'OUEST LYONNAIS (CITCOL)

- Localité d'habitation : _____
- Situation : Etudiant(e) Salarié(e) Sans profession Retraité(e)
- Pour votre travail, vos études, utilisez-vous les transports en commun ? OUI NON
- Pour vos loisirs, utilisez-vous les transports en commun ? OUI NON
- Durée totale du trajet : 5 à 45 mn 46 à 59 mn 1 h à 1 h 30 + de 1 h 30
- Lignes utilisées à partir de Gorge-de-Loup : Ligne D 19 14 42 3
- Temps d'attente : 5 à 15 mn 16 à 30 mn + de 30 mn
- Dans l'état actuel du réseau, privilégiez-vous ? Le transport individuel Les transports en commun
- Remarques - Suggestions : _____

- Connaissez-vous la CITCOL ? OUI NON

* Ce questionnaire reste interne à la CITCOL. Merci d'y avoir aimablement répondu ; il devrait permettre de mieux mesurer l'impact des transports en commun.

LE DECOUPER ET LE DEPOSER EN MAIRIE DE POLLIONNAY AVANT LE 20 AVRIL 1994. MERCI

Les représentants CITCOL,
J. Bliem, R. Pocachard.

Si vous le jugez bon, vous pouvez indiquer :

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

REFLEXION

SUITE A LA PANNE DUE A LA NEIGE - Janvier 1994

L'EDF a réalisé un bénéfice de 3 milliards 100 millions de francs.

Peut-être est-il nécessaire de consacrer une infime partie de cette somme à l'information des usagers en cas de pannes dues à diverses causes.

Avertis de la durée (approximative) de la coupure de courant, les boulangers sauraient s'il faut faire lever de la pâte en ayant la possibilité de la mettre au four, ceci éviterait de la jeter lorsqu'elle déborderait des "paillasses".

Les possesseurs de réfrigérateurs et congélateurs sauraient s'il faut les déménager ou si l'on peut attendre, les couvoirs pourraient, étant avertis, s'organiser en la circonstance, les blanchisseurs sont également concernés. La liste est longue.

Ces informations seraient communiquées aux mairies, aux pompiers ou autres.

Bien entendu, à condition que le téléphone, en mairie, (peut-être trop sophistiqué ?) fonctionne lorsqu'il n'y a pas de courant, ce qui, actuellement semble-t-il, n'est pas le cas.

Paul Vial.

N'avez-vous pas oublié de signer ?

Nous sommes très étonnés de ne pas toujours voir figurer au bas de chaque article sur le bulletin municipal et ailleurs, les nom et prénom complets de l'auteur du ou des représentants officiellement mandaté par une association, par un syndicat ou par toute assemblée régulièrement constituée.

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, ou toute personne chargée de vous représenter, n'acceptez pas au bas de vos papiers ces formules frileuses et vagues comme : "Le bureau, L'association, L'équipe dirigeante, Le comité, etc., etc."

Signer est la première de vos responsabilités. Pour donner le bon exemple, je signe.

Paul Vial.

Merci de votre confiance aux annonceurs qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal.



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ
« La Rapaudière »
69290 POLLIONNAY
Tél. : 78 48 12 48

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

YAMAHA
LYON
Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39
atelier et pièces détachées
32 et 34, rue Chalopin - tél. : 78 69 08 62

**AUTO-ECOLE DE
CHARBONNIERES**

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

Voyages GILBERT
Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF
Programmes spéciaux pour groupes

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud
Dames : 78 57 33 60 - Messieurs : 78 57 32 29

Jacques Poix Communications

**CREE
COPIE
IMPRIME**

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEUR
TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CRAPONNE

68, avenue Edouard Millaud

78 44 87 66

Fax 78 44 62 35

TASSIN

50, avenue Victor Hugo

78 34 89 18

Fax 78 34 88 91



Matériels pour l'ennoblissement textile
protection de surface
stockage et manutention
industrie du papier

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

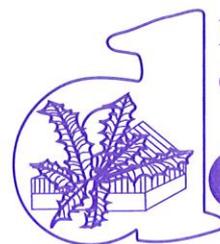
Tél. : 78 48 11 44 - Fax : 78 48 11 45

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

Desbos

**Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 78 87 18 58**